L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

JEUDI, 20 DECEMBRE 1883.

SPECTACLES, BALS, &c

Théâtre St Charles de Bitwell.

POUR UNE SEMAINE SEULEMENT,

Commençant dimanche, 16 décembre,

Pour la première fois à la Nlle-Orléans les

MARIONNETTES ROYALES,

100....Artistes Mimes....100

Venant du Crystal Palace de Londres, Ang., la première partie en minstrels, Pantomime et Burlesque.

DIMANCHE SOIR, les Marionnettes Mimes, dans la charmante pantomime de Noël "HUMPTY DUMPTY," avec tous ses effets scéniques et merveilleux et ses nouveaux tours et

les grandes transformations scéniques,

avec un personnel complet acteurs et actrices lilliputiens dans leur inimitable personnification des êtres humains. Matinée comme de coutume.

Dimanche, 23 déc—The Hanlons.

15déc—

Théâtre de l'Opéra.

M.[A. J. DEFOSSEZ.........................Directeur

JEUDI, 20 décembre, 23e soirée d'abonnement,

RIGOLETTO.

Grand opéra en 4 actes, musique de Verdi. MM. LESTELLIER, Richard, Jourdan, Frédéric, Duberant, Mmes JOUANNY et VARELLI.

SAMEDI, 22 décembre—Grande Matinée,

LA TRAVIATA.

Grand opéra en 4 actes, musique de Verdi. MM. LESTELLIER, MAUGÉ, Mussy Puget, Rossi, Frédéric, et Mlles JOUANNY et Sholia.

Ballet des Bohémiennes.

SAMEDI SOIR, 22 déc.—24e soirée d'abonnement,

LE PROPHETE,

Grand opéra en 5 actes et 8 tableaux, musique de Meyerbeer.

Décors nouveaux de Fellati de Milan. Nouveaux costumes de Mmes Ansell et Bétat. Deux ballets.

Le bureau de location est ouvert le dimanche au Théâtre de l'Opéra, rue Bourbon, et les autres jours au No 135 de la rue du Canal, de 9 heures du matin à 4 heures du soir.

19 déc—

THEATRE DE L'OPERA.

Abonnement Spécial.

TICKETS à............................$1 00

A la demande d'un grand nombre de souscripteurs et d'autres personnes qui n'ont pu bénéficier de l'avantage de cette souscription,

UNE NOUVELLE EMISSION

sera faite d'un nombre restreint de Billets, et pendant CINQ JOURS SEULEMENT, à partir de

LUNDI, 10 DECEMBRE.

Ces Billets spéciaux de 1 dollar donnent droit à:

Une place réservée aux Secondes les jours de soirée d'abonnement,

PLACES VALANT $1 50;

A un Parquet ou toute autre place réservée les dimanches et autres soirées en dehors de l'abonnement—

VALEUR REELLE.............................$1 25

et conservent leur valeur nominale pour tout autre emploi.

On ne peut prendre moins de 10 Billets

On peut souscrire à partir de Lundi, de 9 heures du matin à 4 heures du soir, au Box Office, chez Werlein, 135 Canal St., ou au Théâtre de l'Opéra. 3déc—

LE PREMIER GRAND

CONCERT, TABLEAUX et BAL

SERA DONNE

Par la Société Chorale Espagnole

DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

Sous la direction du prof. A. CARDONA et de M J. ALABOU, président de l'association, pour le bénéfice de leur fonds de secours.

A LA SALLE GRUNEWALD,

LE SAMEDI, 22 Décembre 1883.

Le spectacle commencera à 8 heures précises. On peut obtenir des invitations pour les dames en s'adressant aux membres de la société.

16 déc— A. PRIETO, Chairman.

Banque d'Epargnes GERMANIA

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CAPITAL.........$100,000

Cette banque reçoit des dépôts de $1 00 à $2000 de tout le monde; alloue un intérêt de 3 pour cent par an, payable semi-annuellement et est administrée par les messieurs dont les noms suivent:

Conseil de Direction:

H. ZUBERBIER,	J. HASSINGER,
S. HERNSHEIM,	J. E. MERILH,
JOHN THORN,	E. MAIER.

H. ZUBERBIER..............................Président
J. HASSINGER..........................Vice-Président
THEO. HATEY...................................Caissier

11 nov—anlerjan

Bureau de la New Orleans Gas Light Company—Nlle Orléans, 18 décembre 1883.—A une réunion du bureau de direction de cette compagnie, tenue le 18 décembre 1883, un dividende TROIS PIASTRES par action, payable le MARDI, 15 janvier 1884, a été déclaré sur les gains de la compagnie durant les six derniers mois.

V. VALLOIS, Secrétaire.

19déc—an15 jan

Banque du Peuple, de la Nouvelle-Orléans. — Nouvelle-Orléans, 18 décembre 1883—Le 17 du courant, dans une assemblée des actionnaires de cette Banque, les messieurs dont les noms suivent, ont été élus directeurs pour l'année 1884

E. K. CONVERSE,	JOSEPH DAVID,
C. H. DOLSEN.	E. DUBOIS
D. A. LANAUX,	U. MARINONI,
J. J. REISS,	A. SOCOLA,

LEOPOLD SCHEUER.

Et aujourd'hui à une réunion des Directeurs, M. U. MARINONI a été réélu président à l'unanimité et N. LANDRY, caissier.

N. LANDRY, Caissier.

19 déc—5f

Banque Nationale d'Etat de la Nouvelle-Orléans—11 décembre 1883—L'élection annuelle des directeurs de cette Banque pour l'année suivante, aura lieu à la maison de Banque, 31 et 33 rue du Camp, MARDI, 15 janvier 1884, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

T. R. ROACH, Caissier.

16déc—1m

Bureau de la Compagnie "New Orleans City & Lake Railroad"—No 102 rue du Canal (second étage). Nouvelle-Orléans, 13 décembre 1883—A une réunion régulière du Conseil de direction, tenue le 12 du courant, un dividende d'un dollar par action a été déclaré, payable à partir du 10 janvier 1884.

Le livre des transferts sera clos du 31 décembre 1883 au 10 janvier 1884.

W. B. LEVERICH, Secrétaire.

14 déc—au 10 janv

Bureaux de la Compagnie d'assurance de la Nouvelle-Orléans—No 3 rue Carondelet - Nouvelle-Orléans, 12 décembre 1883—Conformément à la section 2 de l'article VI de la Charte l'élection annuelle de douze directeurs devant servir l'année prochaine, sera lieu aux bureaux de la Compagnie, LUNDI 31 décembre 1883, de 11 heures A. M. à 2 heures P. M.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

13 déc à date

Banque Nationale Mutuelle,—Nlle-Orléans, 10 décembre 1883.—L'élection annuelle des Directeurs de cette Banque, pour l'année 1884, aura lieu au local de ladite Banque, No 108 rue du Canal, MERCREDI, 9 janvier, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

JOSEPH MITCHEL, Caissier.

11 déc—1m

Bureau de Prêts, No 17 rue Baronne —Nouvelle-Orléans, 6 décembre 1883.—Avis—A partir de et après cette date, le Bureau de Prêts, No 17 rue Baronne, discontinuera ses opérations. Tous les objets mis en gage doivent être retirés avant le 6 janvier 1884, autrement ils seront vendus à l'encan.

OTTO SCHWANER, Propriétaire.

A vendre, les installations, un grand coffre-fort et caveau; à louer, le magasin No 17 rue Baronne. 7 déc—

Association d'Assurances de la Nlle-Orléans.—Bureaux No 3 1/2 rue Carondelet —Nouvelle-Orléans, 5 décembre 1883.—Conformément à la section 2 de l'article VI de la Charte l'élection annuelle de douze directeurs, devant servir l'année prochaine, aura lieu aux bureaux de l'Association LUNDI, le 24 décembre 1883, de 10 heures a. m. à 2 heures p. m.

5déc—au 24déc LEON SERE, Secrétaire.

Les personnes ayant de beaux vieux meubles en acajou et en palissandre, des bronzes, peintures à huile, ou autres articles d'antiquité, trouveront un acquéreur qui leur paiera un bon prix au comptant, en s'adressant à la boîte de la poste (Lock Box) 1897.

25 nov—

L'Exposition Industrielle et Centenaire du Coton—AVIS AUX ACTIONNAIRES—Nouvelle-Orléans, 11 décembre 1883. —A une réunion régulière du Bureau de Direction tenue à cette date, il a été

Résolu, Qu'une réunion des actionnaires de l'Exposition Industrielle du Centenaire du Coton soit appelée pour le 22 janvier 1884, à 7:30 heures p. m., au bureau de la corporation, No 74 rue Baronne, Nouvelle-Orléans, pour prendre en considération l'augmentation du fonds capital à $1,000,000, ainsi recommandée par le Bureau de Direction, et qu'avis en sera donné dans les journaux conformément à l'Article IX, de la charte.

SAM'L MULLEN, Secrétaire.

12 déc—5f 1fps

ANT. CARRIERE.

E. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

No 138 rue Gravier.

Avances libérales sur consignations à nos amis à Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

Spectacles, Bals, &c

Académie de Musique, DE BIDWELL.

Une semaine seulement commençant dimanche soir, 16 décembre; matinées mercredi et samedi.

Engagement du grand comédien

MR. DION BOUCICAULT,

Qui paraîtra dans son inimitable rôle de CONN O'KELLY, dans le

SHAUGHRAUN.

Le rôle de Moya par Mlle NINA BOUCICAULT (Sa première saison.)

Le rôle de Claire Ffolliott par Mme ALFRED MADDICK (du Théâtre Drury Lane, de Londres.)

Mme L. R. Barber,	Mlle Blanche Thorne,
Mlle Lena Langdon,	Mr A. W. Forrest,
Mr J. A. Wilkes,	Mr Geo Reynolds,
Mr J. P. Sutton,	MrS. M. Kent,
Mr F. Bret Harte,	Mr J. G. More.

Formant une compagnie spécialement choisie pour représenter cette Célèbre pièce Irlandaise sous la direction de l'auteur.

Décors nouveaux et appropriés.

Dimanche, 23 déc—MINNIE MADERN.

15 déc—

Pavillon de Faranta.

Au coin des rues Bourbon et Orléans.

Le spectacle de 10 sous, par excellence

Représentations tous les soirs et les Dimanches, Lundis et Samedis en Matinée.

Voir les nombreux talents

Signor BLITZ Jr., Magicien, et Mlle LOUISE avec ses oiseaux savants.

M. Frank Conway, le célèbre ténor Lew Delmore et Fred Wilson, dans leur pièce originale.

JOHNNY PATTERSON, le célèbre Clown Irlandais.

FRAZER & ALLEN, les merveilleux musiciens exécutant sur quinze instruments divers.

J. W. SHEPPERD, le favori Tennewando.

LEON, le clown muet du musée de Barnum.

Mons. Chas. BIXAMOS, le géant français qui tient en échec deux chevaux.

ANDY MORRIS et IDA MAUSSEY, dans des scènes comiques.

Entrée, 10 cents. Places réservées, 15 cents extra. 16 déc—

PREMIER GRAND BAL

Paré Masqué et de Calicot

Donné par

l'association de bienfaisance mutuelle

EAGLE

A la Salle de l'Artillerie WASHINGTON, (ci devant salle de l'Exposition).

SAMEDI soir, 29 Déc. 1883.

Comité d'arrangements:

F. Z. POWER, président; V. Moll, T. C. Mascot, J. O. Farrar, J. G. Labyche, H. L. Frantz, J. H. Gardener, A. Lesseps, C. J. Staats, L. Bourgeois Jr, F. D. Charbonnet, Wm Gasin, Geo Kidd.

Billets avec coupons donnant droit à une chance dans la loterie d'une magnifique canne à pomme d'or...............................$1

Pour les invitations de dames, s'adresser à:

A. F. Béret, coin des rues Champs-Elysées et St Claude;

J. H. Rivet, coin des rues Remparts et Bayou;

Wm Notthacker, 823 rue Dauphine;

V. St Ceran, 25 rue St Charles;

L. R. Théard, coin des rues Ste Anne et Remparts;

J. B. Laviane, 265 rue Poydras;

J. N. W. Otto, coin des rues Gravier et Remparts;

A. Hutly, coin du Passage de la Bourse et de la rue Douane;

P. A. Bertrand, coin des rues Esplanade et Marais.

N. B.—Chaque dame en entrant dans la salle de bal recevra un numéro lui donnant droit à une chance dans une loterie d'une belle bague en diamant.

Les privilèges d'exploiter la Buvette, le Restaurant et le Vestiaire seront vendus à l'encan par Placide J. Spear, encanteur, à la salle de l'Association, rue des Remparts, près Domaine, DIMANCHE, 23 décembre, à une heure de l'après-midi.

Le comité se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les enchères. 9 déc—

E. L. DASPIT,

Fabrique de Corsets de la Nouvelle-Orléans.

153 Rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Lne.

Corsets faits ici toujours en magasin.

Ordres sollicités pour Corsets, Bretelles et Supports (Braces and Supporters).

18nov—1m—Dim. Mer.

Gages. Gages. Gages.

Je prie respectueusement toutes les personnes qui me doivent des intérêts arriérés sur des objets mis en gage par eux, de venir les payer à partir d'AUJOURD'HUI jusqu'au LUNDI, 24 décembre 1883, époque à laquelle tous gages forfaits seront invariablement vendus à l'encan.

P. S.—La vente commencera LUNDI, 24 décembre 1883, au coin des rues Bourbon et Conti, par l'entremise de MM. Spear & Escoffier.

15déc— J. ANGLADE.

INSTITUTIONS.

COLLÈGE ST. ISIDORE.

Coin Peters et Reynes, 3me Dist N. O

Située dans une des plus belles et des plus saines localités, entre le Fleuve et le chemin de fer des Casernes, cette institution offre toute facilité pour une complète éducation chrétienne et commerciale. Le Français et l'Allemand inclus.

Termes: Pension et enseignement par mois $16.

Pour plus amples informations s'adresser au Rév. J. SCHERER, C. S. C.,

18 déc— D.Mar.J Président.

MLLE BELEN DE MIRANDA,

Professeur d'Espagnol.

Ayant 14 ans d'expérience dans l'enseignement, donne des leçons à domicile ou chez elle. Elle consentira à se charger d'une classe pour dames, qui aurait lieu le mardi, le jeudi et le samedi, de 4 à 5 heures de l'après-midi, au "Columbian Institute," 128 rue Esplanade, ou chez elle, 186 rue Jackson, coin Magasine. Elle pourra aussi faire une classe pour messieurs, le lundi, le mercredi et le vendredi, de 6 à 7 heures p. m., 142 rue Royale, au premier, entre Toulouse et St-Pierre, ou, aux mêmes heures, chez elle, le mardi, le jeudi et le samedi. Chaque élève de l'une et l'autre classe paiera $1 par semaine.—Pour plus amples informations, s'adresser au "Columbian Institute," ou au domicile de Mlle de Miranda, coin Jackson et Magasine. 2 déc—

INSTITUTION CURTO.

Pensionnat et Externat,

Coin St Philippe et Prieur.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offertes aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand a lieu à l'insti ut. 17 août—

BUREAU DE PRETS.

OTTO SCHWANER,

17.......RUE BARONNE.......17

ENTRE CANAL ET COMMUNE,

Près de la SALLE GRUNEWALD.

PHARMACIE ANGELL.

Importation et vente de Médicaments Français, anglais et allemands, de Livres, de Vitrines, etc.—Prix de New York.

153 et 155 rue Julia.

21mai—1an

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

Abadie Jean Dominique	Gerard Joseph
Abadie Alexandre	Gaspari Pascal
Aimont Auguste Lucien	Hémard
Ader Joseph Celestin	Houiné Firmin
Bordes Veuve	Jerry H ari
Beyries Baptiste	Laffont Auguste B
Boulanger Augustin	Le Batard A
Bordes Pierre	Legnand Jules Alex
Bernard Celestin F	Lebeau Louis
Bordes Jean	Lescart Clodomir
Salleben Louis Aug B	Lieutaud Hippolite
Beaupert Ursule	Micheton Casimir
Bordes Bertrand F	Miani Emmanuel et P Je
Beneiliet Henri D	Mettiard Jean Louis
Claverie Adrien	Py Oran Gabriel
Cornibé Henri	Pollet Joseph
Charoulean Jean L H	Pernet Gabriel A
Castex Bertrand A	Pinholt
Cabirau Bernard	Remy Batmale
Claverie Francois	Ribel Jules Alex fM
Coulom Pierre Escudé	Rabenne Bernard
Cougot Jean Marie	Reynes
Dayrand J T	Sisco William Fl
Duces Bernard P	Saltenet Claude
Descamps René Léon	Serres Mme Vve
Fouchard Frédéric	Thenax Jacques J P
Fonteilli's sons	Theveuin Mme Vve
Fouquerat Armand	Vezeslot Jules J
Guillemont Marie	Weil Paul David

Le Consul Général chargé du Consulat,

Vicomte PAUL D'ABZAC.

La Nlle-Orléans, le 1er décembre 1883

Dr. J. B. Perez,

Médecin et Chirurgien,

D'une expérience de 25 années dans le traitement et le guérison de tous les maux des ORGANES GENITO-URINAIRES et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérison garantie. Le rétrécissement de l'urètre guéri sur un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'estomac guéries promptement. Le Female Regulating Elixir du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.

No 6 rue South Rampart.

9 mars—83—1 an

Spectacles, bals, &c.

GRAND OPERA-HOUSE.

Sept soirées, Jour de Noël et samedi en matinée, commençant dimanche 23 décembre.

GRANDE TROUPE D'OPERA ANGLAIS DE

EMMA ABBOTT,

La plus populaire et qui a obtenu le plus de succès en Amérique.

Tagliapietra,	Emma Abbott,	
Rosewald,	Seguin,	Hindle,
Fabrini,	Broderick,	Allen,
Revelle,	William Castle.	

CHŒUR ET ORCHESTRE COMPLETS.

REPERTOIRE

Dimanche—Il Trovatore.

Lundi—King for a day.

Mardi—Matinée du Jour de Noël—Bohemian Girl.

Mardi soir—Lucia di Lammermoor.

Mercredi—Rigoletto.

Jeudi—Mignon.

Vendredi—Linda di Chamouni.

Samedi en matinée—La Sonnambula.

Samedi soir—Soirée d'adieu.

Prix réguliers du Grand Opéra House. Les places réservées seront en vente à partir de jeudi, 20 décembre.

Lundi. 31 déc—MODJESKA, 20déc—

GRAND OPERA HOUSE,

Rue du Canal entre Bourgogne et Dauphine.

D. BIDWELL.................................Directeur

Commençant le Dimanche soir, 16 Décembre, et Jeudi et Samedi, Matinées.

Le brillant succès de New York, tiré du roman populaire de OUIDA, intitulé

MOTHS,

comme il a été joué au Wallack's Theatre, N. Y. Interprété par M. GUSTAVUS LEVICK et une grande Troupe Dramatique, sous la direction de FRANK GOODWIN.

Dimanche, 23 Déc.—EMMA ABBOTT, Grande Troupe d'Opéra Anglais. 15 déc—

RESTAURANT PIZZINI,

132 RUE DU CANAL,

(Presque vis-à-vis du Grand Opéra House.)

NOUVELLE-ORLEANS.

La cuisine est confiée aux soins du célèbre maître-queux REMEY.

MATHIEU & P. PIZZINI,

PROPRIETAIRES.

Téléphone dans le mai on.

21 oct—1an

Restaurant de Victor

31......RUE BOURBON......31

Je désire informer mes amis et le public en général que j'ai, pendant l'été, complètement mis à neuf mon établissement, du haut en bas, et suis prêt maintenant à faire face à toutes les demandes de ceux qui désirent vivre des mets délicats de la saison, aux taux les plus réduits. Ayant aussi pris la maison du coin et l'ayant meublée selon le dernier genre, mes clients trouveront de leur avantage de venir visiter mes appartements avant d'en arrêter ailleurs. Le département culinaire est sous le contrôle d'un chef de cuisine qui n'a pas de supérieur. Je consacre mes soins les plus grands aux dîners et repas de tout genre,

29 sept—3m VICTOR BERO.

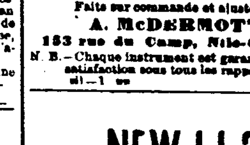

Bandages Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles; Jambes et Bras Artificiels, Etc.

Faits sur commande et ajustés par

A. McDERMOTT,

153 rue du Camp, Nlle-Orléans.

N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.

sl—1 an

NEW 11-2

19......RUE ST CHARLES......19

M. LEON MARTHE, anciennement attaché au "Ruby Saloon," maintenant gérant du sus-dit établissement, a l'honneur d'annoncer à ses amis ainsi qu'au public en général qu'ils trouveront, à partir de ce jour, à leur sortie du théâtre, de 10 heures du soir à 2 A. M., une soupe aux huîtres chaude, faite par un cuisinier de premier ordre. Les liqueurs et les vins sont comme d'habitude de premier choix et aux prix usuels de la ville.

NEW 11-2

19 rue St Charles

5déc—1m

QUARTIER GÉNÉRAL DU COMITÉ CENTRAL D'ETAT, Parti Démocrate, Etat de la Louisiane. Nlle-Orléa s, 24 octobre 1883,

A la réunion générale du Comité Central d'Etat, tenue au salon P. de l'Hôtel St. Charles, en cette ville, le 22 et le 23 octobre 1883, les résolutions suivantes ont été votées:

Résolu, Que chaque paroisse, et chaque ward de la ville de la Nouvelle-Orléans, nomme un délégué par chaque 200 votes démocratiques, et un délégué en sus pour chaque fraction de cent ou plus de ces votes, donnés soit au général Wiltz ou au général Hancock, en prenant le vote le plus élevé comme base de la représentation. Il est bien entendu que chaque paroisse ou ward aura droit à un délégué au moins.

Résolu, Que la Convention chargée de désigner les candidats démocrates pour les fonctions d'Etat sera tenue au Capitole, dans la ville de Baton Rouge, mardi, le 18 décembre 1883.

Conformément aux résolutions ci-dessus, la Convention chargée de désigner les candidats démocrates pour les fonctions d'Etat, dont l'élection doit avoir lieu le mardi suivant le troisième lundi d'avril 1884, se réunira au Capitole, dans la ville de Baton Rouge, MARDI, le 18 décembre, à midi. Chaque paroisse et chaque ward de la paroisse d'Orléans aura droit aux délégués dont le nombre est indiqué ci-après:

Paroisses.	Vote de Wiltz.	Vote de de Hancock	Nombre de délégués.
Ascension	414	411	2
Assumption	*1,506	796	8
Avoyelles	*1,604	1,810	6
Baton Rouge, E	*1,591	1,153	8
Baton Rouge, W	*338	230	2
Bienville	*1,101	783	6
Bossier	1,536	*2,144	11
Caddo	*2,672	2,478	13
Calcasieu	*1,469	784	7
Caldwell	*692	529	3
Cameron	*252	165	1
Carroll, E	181	209	1
Carroll, W	*5 3	247	1
Catahoula	*860	616	4
Claiborne	*1,725	1,353	9
Concordia	1,269	*1,445	7
DeSoto	*918	795	5
Feliciana, E	*1,259	763	6
Feliciana, W	*1,329	1,168	7
Franklin	*822	571	4
Grant	351	326	2
Ibérie	*886	600	4
Iberville	626	524	3
Jackson	*682	382	3
Jefferson	*602	438	3
Lafayette	*1,205	590	6
Lafourche	*1,715	1,428	9
Lincoln	*1,400	1,115	7
Livingston	*543	270	3
Madison	*2,370	926	12
Morehouse	947	981	5
Natchitoches	1,351	*1,629	8
Orléans—			
1er Ward	1,115	*1,366	7
2e Ward	916	*1,619	8
3e Ward	1,912	*2,347	12
4e Ward	616	*902	5
5e Ward	1,001	*1,239	6
6e Ward	997	959	5
7e Ward	991	1,030	5
8e Ward	504	*914	5
9e Ward	1,092	*1,287	6
10e Ward	1,317	*1,784	9
11e Ward	1,102	*1,647	8
12e Ward	587	606	3
13e Ward	321	384	2
14e Ward	237	168	1
15e Ward	490	*644	3
16e Ward	337	*131	2
17e Ward	195	257	1
Ouachita	1,976	*2,225	11
Plaquemines	829	735	4
Pointe-Coupée	*1,356	891	7
Rapides	*1,941	1,748	10
Rivière Rouge	694	590	3
Richland	1,158	1,748	6
Sabine	*823	433	4
St Bernard	*897	300	2
St Charles	114	108	1
Ste Hélène	464	368	2
St Jacques	*806	599	4
St Jean-Baptiste	490	383	2
St Landry	*3,529	2,099	18
St Martin	*852	632	4
Ste Marie	515	471	3
St Tammany	*605	431	3
Tangipahoa	795	714	4
Tensas	1,944	2,066	10
Terrebonne	1,007	1 005	5
Union	*1,598	1,162	8
Vermilion	*976	374	5
Vernon	*688	372	3
Washington	*574	348	3
Webster	588	*861	4
Winn	*720	390	4
Total	73,776	65,067	399

*Vote le plus élevé.

J. B. EUSTIS, Chairman du Comité Central Démocratique d'Etat.

O. M. TENNISON, Secrétaire.

6 nov—2f par sem jus 18 déc

Compagnie d'Assurances LIVERPOOL and LONDON and GLOBE.

Bureaux: coin des rues Gravier et Carondelet.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS.

J. F. SCHRODER, président, NEWTON BUCKNER, PERRY NUGENT, RODOLPH WOESTE.

Cette Compagnie a été fondée en 1836; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurance contre l'incendie du monde.

L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, 30 juin, 1882, est comme suit:

Actif	$4,407,909 24
Passif	2,670,393 44
Surplus	$1,737,416 75

Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois d'Etat.

HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident.

JULES F. ROUX, assistant secrétaire résident.

CLARENCE F. LOW, député-assistant secrétaire-résident.

Nouvelle-Orléans, 12 novembre 1883.—1an

L'UNION FRANÇAISE.

Assemblée Générale du 3 décembre 1883.

Rapports pour l'année finissant ce jour.

FINANCES:

Le rapport de M. A. Dousseau, trésorier, est lu et approuvé. Conformément au règlement, un comité de trois membres, choisis dans l'assemblée, est chargé de la vérification des comptes. Ce sont MM. Ed. Marx, A. Dunand, Félix Dreyfous.

COMITÉ DE SECOURS:

Soixante-dix émigrants ont eu 149 journées de logement et de pension, soit 447 repas.

Secours aux familles—770 bons de provisions; 5,365 de pain; $215 en espèces; 27 bouteilles de vin; 25 bons divers pour chaussures, vêtements etc; 8 barils de charbon. Six personnes ont été rapatriées; 4 admises à l'asile des Petites Sœurs des Pauvres, et 5 transportées à l'Hôpital de Charité par les soins de la Société; 23 ont reçu les soins de nos médecins, ainsi que les médicaments; 5 ont été enterrés à nos frais.

Fête Nationale du 14 juillet 1883—93 familles ont reçu 93 bons en espèces et 180 bouteilles de vin; 50 bouteilles de vin ont été envoyées aux vieillards de l'asile des Petites Sœurs des Pauvres.

Total des demandes d'aide...........................3,760

BUREAU DE PLACEMENT:

Cent quarante-neuf personnes des deux sexes ont été pourvues d'emploi.

ECOLE GRATUITE:

Depuis l'ouverture de l'école le nombre des élèves fréquentant les classes a varié de 35 à 50. Les inscriptions se sont élevées jusqu'à 65.

Signé: J. L. REVOL, 1er vice-Président.

ADMISSIONS:

La Société s'est augmentée, dans l'année, de 103 membres.

L'assemblée vote des remerciements aux Directeurs sortants et à MM. les docteurs Layton, Hinton, A. de Roaldès, F. de Roaldès, Touatre, Bessonau, Fourquette, Berger, de Mahy, pour la générosité avec laquelle ils ont mis leurs services professionnels à la disposition de nos malades indigents. La Société espère qu'elle pourra toujours compter sur leur dévouement.

DIRECTION POUR L'EXERCICE 1883-84.

M. le vicomte PAUL D'ABZAC, Consul-général de France, président honoraire.

M. EDGAR LARUE, président honoraire à vie.

Président, François Tujague; 1er vice-président, J. L. Revol; 2ème vice-président, Félix Larue; trésorier, H. Damiens; secrétaire, Dr Berger.

Comité de finances—Alexis Bonnecaze, président; J. B Courret, Th. Dennery.

Directeurs—A. Dousseau, A. Griffo, F. Gaubié, P. Bonsounay, J. Sasse, R. Rousselot, F. Andrieu.

Gardien du Bureau de placement et secrétaire-adjoint—Charles Raymond.

Collecteur et gardien de l'édifice—A. Sisson.

9 déc— H. BILLARD, Secrétaire.

A sa première réunion, la nouvelle administration a voté des remerciements unanimes à M. A. Dousseau, trésorier sortant, à M. H. Billard, secrétaire, et à M. Jules Dalinotte, secrétaire adjoint, pour les bons et loyaux services que ces messieurs ont rendus à la Société durant plusieurs années. Ils emportent dans leur retraite la satisfaction du devoir accompli. M. Dousseau reste comme Directeur.

F. TUJAGUE, Président.

Librairie Francaise,

59 - - - Rue de Chartres - - - 59

COIN BIENVILLE.

H. BILLARD.

Reçu par les derniers arrivages d'Europe et de New-York un STOCK COMPLET de

Livres classiques

Et de FOURNITURES POUR ECOLES, PAPETERIE fine, REGISTRES, PORTEFEUILLES, MEMORANDUMS, Etc.

Ainsi qu'un choix considérable de PORTE-MONNAIES, SACS POUR DAMES PORTE-CARTES, AGENDAS DE POCHE ETUIS A MUSIQUE, Etc., Etc., genres et modèles nouveaux.

Albums à Photographies!

Albums à Photographies!

Le choix le plus riche, le plus complet, et les modèles les plus nouveaux, reliures marocain cuir de Russie, peluche soie, fleurs et ornements dorés. Cet assortiment comprend tous les modèles nouveaux.

Depuis le meilleur marché jusqu'aux reliures les plus riches.

La LIBRAIRIE FRANÇAISE reçoit chaque semaine les ROMANS NOUVEAUX, et a toujours en main les ŒUVRES COMPLÈTES des AUTEURS CONTEMPORAINS.

Librairie Française et Américaine,

GROS ET DETAIL,

En vente à la Librairie Française:

Les ŒUVRES de ALFRED MERCIER.

L'HISTOIRE DES ETATS-UNIS, suivie de l'HISTOIRE DE LA LOUISIANE, par Madame M. D. GIRARD.

L'HISTOIRE DE LA LOUISIANE racontée aux enfants louisianais, par Madame LAURE ANDRY.

Souvenirs d'Amérique et de France par une Créole, un magnifique volume, $1 50.

11nov—

ELKIN & CIE.,

100....RUE DU CANAL....100

Offrent leur vaste fonds de

Tapis de Velours et de Bruxelles, dits "Body Brussels" et "Tapestry Brussels" et des

TAPIS

Trois plis "Ingrain"

A des prix très réduits.

La maison reçoit maintenant de fraîches importations de

NATTES DE CHINE, de diverses qualités.

NATTES DE CHINE, sans couture.

TOILES CIRÉES.

STORES DE FENÊTRES.

RIDEAUX DE DENTELLE Etc.

26oct83—1anjdim.mar.jeu

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés

—EN—

NATTES

DE CHINE.

A. Brousseau's Son

17....RUE DE CHARTRES....

TAPIS

Le plus grand stock au Sud.

Prix qui conviendront à tout le monde.

6juin—1an

Le Stock le plus vaste, au Sud de voitures.

Fred. N. THAYER.

169 rue Gravier, vis-à-vis l'Hôtel St Charles, et 13 rue de l'Union.

(Entrepôts, rue Gravier, 217.)

Dépôt du Cramer & Breed Manufacturing Company.

Corbillards et Articles à l'usage des Entrepreneurs de Pompes Funèbres. Buggies, Voitures, Harnais, Voitures d'enfants, Vélocipèdes, Bicycles, etc.

13 mars 83 1an

LA BOTTE ROUGE!

A l'enseigne de la

"BOTTE ROUGE",

ANGLE DES RUES URSULINES ET DAUPHINE,

BOTTES, SOULIERS,

ET BOTTINES, A BON MARCHÉ.

GEORGE WAGNER.

1er sept—dm. ou sam dim.

Joseph Monteleone,

Encoignure St. Louis et Royale.

GRANDE REDUCTION!

Chaussures à boutons hautes et bottines en peau de veau française, cousues à la main, à $3 75.

Chaussures à boutons basses en peau de veau français, cousues à la main, à $2 50.

Chaussures à vis es de $2 à $2 25.

Aussi, un grand assortiment de chaussures de tout genre.

N. B.—Toutes les chaussures sont garanties.

31 juil—1 an—Sam Dim Mer

L.S.L.

Prenez Avis!!

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

TOUS LES LOTS GAGNANTS

PAYES EN PLEIN.

MAGNIFIQUE OCCASION

— DE —

Faire Fortune!

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE A,

DE LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

Aura lieu

A LA

Nouvelle-Orléans, Lne.,

—LE—

MARDI, 15 JANVIER 1884

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE, ET DU

GEN. JUBAL A. EARLY,

DE LA VIRGINIE.

GROS LOT $75.000

1,967 Lots, montant en tout à

$ 2 6 5, 5 0 0.

Le tirage commencera positivement

A ONZE HEURES A. M.,

Au bureau de la compagnie

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000	25,000
1 Lot de	10,000	10,000
2 Lots de	6,000	12,000
5 Lots de	2,000	10,000
10 Lots de	1,000	10,000
20 Lots de	500	10,000
100 Lots de	200	20,000
300 Lots de	100	30,000
500 Lots de	50	25,000
1,000 Lots de	25	25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250

1,967 Lots se montant à...........$265,500

CERTIFICAT.

"Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures."

G. T. Beauregard

J. A. Early

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

Remises par Postal Note à l'ordre de l'American Express, change de New York, ou traite sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.)

Adressez à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Adressez les lettres enregistrées et faites les mandats sur la poste (money orders) payables à la New-Orleans National Bank

New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Dame M. N. Stewart versus Charles Louque.—No 9957.

B. J. West & Son versus Charles Louque.—No 9956.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—En vertu de deux writs de fi. faciès à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans les respectives affaires ci-dessus, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 9 janvier 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Dumaine, Ste. Anne et Robertson, mesurant soixante-trois pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue Claiborne sur une profondeur de soixante-dix pieds huit pouces et trois lignes sur la ligne parallèle à la rue Ste. Anne, trente-et-un pieds cinq pouces sur une première profondeur parallèle à la rue Dumaine, puis rétrécissant à un angle droit vingt-neuf pieds sept pouces et cinq lignes sur une seconde ligne de profondeur trente deux pieds trois pouces et trois lignes, et trente-quatre pieds trois pouces de largeur sur la ligne du fond.

Saisi dans les affaires ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

6déc—6, 13, 20, 27—3, 9 janv.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. John Lawson Lewis.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 9768.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 15 janvier 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le faubourg Washington, dans le Troisième District de cette ville, sur le côté nord de la rue Moreau, entre Port et St. Ferdinand, ayant vingt-six pieds trois pouces de face sur la dite rue Moreau, sur une profondeur de cent trente-huit pieds un pouce et trois lignes, faisant face à la rue Architecte, entre lignes parallèles; le dit lot est borné sur un côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à Fouché Conget, et sur l'autre côté celle maintenant ou anciennement appartenant à M. Jacobs, ensemble avec les bâtisses et améliorations, droits, voies et dépendances qui y appartiennent.

Ensemble avec cent trente-et-une actions maintenant réduites à cent vingt et une actions du fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane y attachées.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions.—L'acquéreur fournira un billet d'action pour la somme de deux cent quarante piastres ($240), échéant le 1er jour de septembre 1884 et renouvelable conformément à la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane et la balance comptant.

L'acquéreur assumera toutes les obligations et toutes les responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane et le billet d'action ainsi fourni devra être identifié avec l'acte par la Banque des Citoyens de la Louisiane de la propriété et l'action de banque à Mme Louise Nancy Tilcox, femme de Jean Henry Casaux, passé le 17e jour d'août 1847 pardevant Charles Boudousquié, anciennement notaire à la Nouvelle-Orléans, et avec l'acte de vente du shérif dans cette affaire.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

12 déc—13, 20, 27—3, 10, 15 jan

Solomon Weinberg & Co vs. Joseph Drexler.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 8,351—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-dessous désignés, SAMEDI, 29 décembre 1883, à 10 heures du matin, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un vaste lot bien assorti de fourneaux à huile à lampes, de globes, de cheminées, de candélabres et de divers autres articles actuellement en mon entrepôt, rue Ste Anne, entre Royale et Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, comme l'accuse un inventaire enliassé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

18déc—18, 24, 29.

M. B. Gegrove vs. Price & Wire Brothers.

Cour du Dix-Neuvième District Judiciaire, Paroisse Terrebonne, No 4292 — En vertu d'un writ de fi. facias à moi adressé par l'Honorable Cour du Dix-Neuvième District Judiciaire, Paroisse Terrebonne, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 22 décembre 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Tivoli Circle, St. Charles, Calliope, Delord et Carondelet, mesurant quinze pieds de face à la rue Delord, sur une profondeur de quatre-vingt-treize pieds huit pouces et dix-huit pieds huit pouces de largeur dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme étant la propriété d'Arthur W. Wire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

20 nov—20, 27—4, 11, 18, 22 déc

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Louis Maihé vs. Lucien Harrera

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans—No 5875—En vertu d'un writ de fi. facias à moi adressé par l'Hon. E. K. Skinner, Juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procèderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt, 82 rue Girod, près de l'encoignure Tchoupitoulas, LUNDI, 31 décembre 1883, à midi, des objets suivants, à savoir:

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ROGER MURPHY, Constable.

19déc—19, 25, 31.

Eugène Foulon vs. Paul Sereal.

Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, No. 3355—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité, de la Nouvelle-Orléans, je procèderai à la vente à l'encan, en mon entrepôt, No 87, Passage de la Bourse, deuxième District de cette ville, LUNDI, 31 décembre 1883, à midi,—

Un lot de marchandises sèches, vêtements, notions, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

N. V. VINET, Constable de la Deuxième Cour de Cité.

19déc—19, 25, 31.

F. Lebecque vs. Gus Thomas.

Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans—No 3681—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procèderai à la vente à l'encan, sur la devanture de mon entrepôt, No 87 Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI, 24 décembre 1883, à midi:

Un lot de meubles de maison d'après un inventaire enregistré à mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

N. V. VINET, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nlle-Orléans.

13déc—13, 19, 24.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Je certifie que ce treizième jour de novembre 1883, jugement a été rendu, dans cette Cour, dans l'affaire ci-dessous, dans les termes suivants:

Cécile Bouny Tayes vs. John Tayes, son mari—No 9946—Division C.

L'affaire ci-dessus a été ce jour soumise à la Cour.

Omer Villeré, pour la demanderesse.

Le défendeur absent et non représenté.

Après avoir entendu les plaidoiries et les témoignages, la loi étant en faveur de la demanderesse,

Il est ordonné, adjugé et décrété, qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse Mme Cécile Bouny Tayes et contre le défendeur John Tayes, son mari, décrétant une séparation de biens et une dissolution de la communauté existant entre eux jusqu'à présent; et

Il est de plus ordonné, qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse Mme Cécile Bouny Tayes et contre le défendeur John Tayes, son mari, pour la somme de mille dollars ($1000), avec l'intérêt légal à partir du 26 juin 1883 jusqu'à paiement final, ainsi que les dépens.

Jugement rendu le 29 juin 1883.

Jugement signé le 13 novembre 1883.

(Signé) F. A. MONROE, Juge.

En foi de quoi j'ai ici apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce quatrième jour de décembre de l'an de Notre Seigneur mil-huit cent quatre-vingt-trois.

JAS D. RANKIN, Député-Greffier.

6déc—

Mme BONOMO, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St-Louis et 191 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec les temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public. 18 déc—1 an.

Southern Insurance Company of New Orleans

(Compagnie d'Assurance du Sud de la Nlle-Orléans.

RUE DU CAMP, 31.

CAPITAL...............................$300,000

Exposé de ses opérations des six (6) premiers mois et 10 jours (soit du 20 novembre 1882 au 31 mai 1883.)

Primes reçues—

Sur des risques d'incendie	$62,159 52	
Sur des risques de mer	6,500 52	
Sur des risques de rivière	5,586 27	
Primes totales		$74,245 32
Pertes payées sur des risques d'incendie	$3,070 21	
Sur des risques de mer	3,419 36	
Sur des risques de rivière	355 93	
	$6,845 60	
Escomptes et commissions	9,686 64	
Réassurances et primes remboursées	4,961 90	$21,494 04
Surplus		$52,851 28

ERNEST MILTENBERGER, président.

SCOTT McGEHEE, secrétaire.

Cette compagnie assure aux prix courants ou ceux du tarif les plus réduits, alloue l'escompte comptant usuel, et en outre, partage entre TOUS les assurés, à la fin de chaque année fiscale,

50 pour cent

des profits, après en avoir déduit six (6) pour cent d'intérêt par an sur le fonds-capital.

La chance pourrait aussi que 25 pour cent des profits soient mis de côté comme fonds de réserve, lequel fonds doit s'accumuler jusqu'à ce qu'il ait été élevé à $300,000, et ne peut jamais être touché et ce n'est pour le paiement des pertes après que des autres fonds de la compagnie (le fonds-capital excepté) auront été épuisés.

Aucune autre compagnie n'offre de tels avantages ni n'est fondée sur des bases plus solides et plus conservatrices.

Les souscripteurs à son fonds-capital sont complètes et entièrement intactes.

La grande libéralité de la compagnie à l'endroit de ses assurés la recommande au patronage public qu'elle sollicite respectueusement.

Pertes promptement et équitablement ajustées et payées. 31mai—1and

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Magnifiques vaches laitières.

Par Jas P. Guinault, encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—JEUDI, 20, décembre 1883, sera vendu à 11 heures du matin, sur le chemin de la Métairie, en face du Parc, à l'écurie de M. Pierre Mercer.

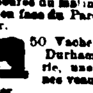

50 Vaches laitières, race Brama et Durham, toutes habituées à l'écurie, une quarantaine avec de jeunes veaux, et les autres sur le point de vêler.

Aussi 2 jolis chevaux de famille.

Conditions—Jusqu'à $50 comptant. De $50 à $100, 3 mois. De $100 à $250, 6 mois et au-dessus de $250, 9 mois de crédit, en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.

15 déc—

PAR ALBERT PAUL.

GRANDE OCCASION

Pour l'achat de beaux Cadeaux.

Le stock entier, de valeur, de M. C. E. Collins, bijoutier,

Comprenant de belles montres en or et d'autres, des diamants, des parures en or, des médaillons, colliers, boutons de cols et de manches, boutons de devants de chemises, épinglettes, belles pendules et cent autres articles ainsi qu'un magnifique coffre-fort en fer, vitrines. Le tout sera offert en lots pour le commerce. La vente commencera SAMEDI, 22 Décembre 1883, à midi, à la salle d'encan 38 rue Royale, et continuera tous les jours jusqu'à ce que tout le stock soit épuisé.

Conditions—comptant.

ALBERT PAUL..............................Encanteur

20 déc—20, 21, 22

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Eliza Holly.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 8686—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Lyman B. Holly, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

16 déc—16, 20, 25

Succession de Pascal Servat.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 9061—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Joseph Servat, exécuteur testamentaire du défunt, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

11déc—11, 15, 20.

Succession de Shepherd Brown.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 10 164—Division—Attendu que P. S. Wiltz Jr., administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Shepherd Brown décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

19 déc—19 23 28

Succession de John J. Hayes.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 9099. Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Albany de Grenier de Fonblanque, exécuteur testamentaire du défunt, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

15déc—15 19 23

Succession de John W. Cannon.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 5,858—Division C—Attendu que P. S. Wiltz Jr., administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de feu John W. Cannon, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

15 déc—15, 19 23

Succession de Mme Ann Vairin.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 8725—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme Mary Fréche, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

13 déc 13,18,22

Succession de Mme Elizabeth Straub.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 10,119—Division B.—Attendu que Henry L. Frantz a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Elizabeth Straub, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

13 déc—13,18,22

Avis aux créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans, R. A. Chiapella vs ses créanciers—No 10,040.

ORDRE DE COUR.

Qu'une assemblée des créanciers de R. A. Chiapella soit convoquée et ait lieu par devant E. A. Peyroux, notaire en cette ville, LUNDI, le 7e jour de janvier 1884, à 11 heures du matin, à l'effet de prendre en considération l'application du pétitionnaire pour un atermoiement et que Horace Dufour avocat, soit désigné pour représenter les créanciers absents et que dans l'intervalle toutes les procédures judiciaires contre ses biens et sa personne soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 3 décembre 1883.

Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

6déc—4, 18—6 janv

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

A. F. Himel vs ses créanciers. } No 10,132 Cour Civile de District,—Division A.

Ordre de Cour.—La cession de la propriété du pétitionnaire, est acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée de ses dits créanciers ait lieu devant A. J. Lewis, notaire en cette ville, le LUNDI, 14e jour de Janvier 1884, dans le but de prendre en considération les affaires du dit pétitionnaire; et, en attendant, toutes les procédures judiciaires contre sa personne et sa propriété sont suspendues.

Nlle Orléans, 13 décembre 1883.

(Signé) A. L. TISSOT, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

14 déc—3f en 30 jrs

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Alfred E. Morales vs Ses créanciers. } No 10,063. Division E. Cour Civile de District

Ordre de Cour—

La cour considérant la pétition ici enregistrée, les tableaux ci-annexés et les affidavits les accompagnant; et la cour étant satisfaite que le pétitionnaire-débiteur Alfred E. Morales a rempli les formalités requises par la loi, la cession de toute la propriété du dit Alfred E. Morales, insaisissable, est ici acceptée au profit de ses créanciers, et une assemblée de ses créanciers est ici convoquée pour le 7me jour de janvier 1884, pardevant Eugène D. Saunders, notaire, à 11 heures du matin, pour désigner un syndic; et il est en outre décrété que toutes les procédures aussi bien contre la personne que contre la propriété du dit insolvable débiteur, Alfred E. Morales soient suspendues. Il est de plus ordonné que ladite assemblée des créanciers soit autorisée à fixer les conditions de la vente de la propriété, les droits, crédits et droits d'action du débiteur et déterminer si le syndic nommé par les créanciers fournira un cautionnement. Il est de plus ordonné que Henry Renshaw, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 5 décembre 1883.

(Signé) HENRY L. LAZARUS, Juge

Pour copie exacte:

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

9déc—3 f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

H. L. Rasliett & Co et H. L. Rasliett et Sidney Rasliett individuellement et comme associés de la dite raison sociale vs. leurs créanciers.

Ordre de Cour—

La cession des biens des pétitionnaires est par le présent avis acceptée par la Cour au profit de leurs créanciers et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu et soit convoquée pardevant Andrew Hero, Jr. notaire, le 31me jour de décembre 1883 à 11 heures du matin, à l'effet de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, et de nommer un syndic, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre leurs personnes et leurs biens soient suspendues.

Il est de plus ordonné que J. O. Nixon, avocat, soit désigné pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 27 novembre 1883.

(Signé) F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

29 nov 3f en 30 j s

ETAT DE LA LOUISIANE

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS.

L. E. Arny vs. Ses créanciers. } No— Cour Civile de District.

Ordre de Cour—

La cession des biens du débiteur est, par le présent avis, acceptée par la Cour au profit de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée de ses dits créanciers ait lieu et soit appelée pardevant Andrew Hero, Jr., notaire en cette ville, SAMEDI 29e jour de décembre 1883, à 11 heures du matin, à l'effet de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et pour nommer un syndic, et que, dans l'intervalle, toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues. Et il est de plus ordonné que H. B. Kelly, avocat, soit désigné pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 29 novembre 1883.

Signé: HENRY L. LAZARUS, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-greffier.

30 nov—3 f en 30 j

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

GAGES, GAGES, GAGES.

BROCHES, MONTÉES OR ET DIAMANTS.

Des derniers modèles.

Bagues en diamants, montures riches nouvelles.

Epingles montées en diamants pour messieurs.

Boucles d'oreilles, montures or et diamants, derniers genres.

Magnifiques Montres en or et argent, manufacture anglaise.

Magnifiques Montres or et argent des premières manufactures américaines, garanties en parfait état.

Magnifiques Montres or et argent, manufactures françaises et suisses.

Chaînes d'or pour hommes et femmes, derniers modèles.

Superbes Pendules françaises et américaines.—Argenterie massive, Plaqué assortis.—Pistolets, Fusils, Revolvers, Poignards, etc.—Vêtements assortis pour hommes et femmes.—Bijouterie fine de tous genres, ainsi qu'un grand assortiment de Marchandises, trop long à énumérer.

Par Spear & Escoffier—Placide J. Spear, Encanteur—Bureaux, 46 rue Royale, —LUNDI, 24 décembre 1883, à 10½ heures A. M., ainsi que les jours suivants, il sera vendu au magasin de prêts de J. Anglade, encoignure Conti et Bourbon, tous les gages forfaits, se composant en partie des articles ci dessus mentionnés.

20 déc—

VENTE DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN.

Bibliothèque de salon de Boulé.

COLONNES DE SINGES.

Pendules et Candélabres en bronze riche et dorés.

Glaces françaises épaisses avec cadres dorés très riches.

Services de table en porcelaine française richement décorés.

BRONZES.

Oiseaux empaillés, avec cadres et verres, par Dermie, d'après nature.

Meubles de salle à manger en vieux chêne, très riches.

Eventail en bronze avec ses accessoires.

Bibliothèques en vieux chêne.

Vases riches en crystal et en porcelaine pour dessus de cheminée.

Glaces avec cadres en chêne richement sculpté.

PENDULES EN MARBRE, PENDULES ET CANDELABRES EN BRONZE, JARDINIÈRES, PLATEAUX A CARTES, FAISANS, HÉRONS, ORNEMENTS EN BRONZE, FLEURS ARTIFICIELLES, Sièges pour Jardins et autres Ornements de jardins, Cabarets élégants montés sur Eléphants, Anes, Perroquets, Ombrelles, Mules, Chameaux, Oiseaux, Nègres, Savres, Bronettes, Taureaux, Pasteurs Moulins etc., de tout cela un splendide assortiment. CRYSTALLERIE et nombre d'autres articles dont la liste serait trop longue à faire.—Nous invitons le public à venir visiter ces objets.

Par Spear & Escoffier—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau 46 rue Royale—JEUDI, VENDREDI et SAMEDI 20, 21 et 22 décembre, à 11 heures, il sera vendu au No 46 rue Royale et au No 64 rue Bienville—

Les articles ci-dessus mentionnés.

Conditions—Comptant.

19 déc—4f

Un terrain dans le nouveau cimetière St. Louis, rue Esplanade.

Succession de Henry Peychaud.

No 9516—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Par Spear & Escoffier—Placide J. Spear, encanteur, Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 19 janvier 1884, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'encan St. Charles, rue St. Charles, entre Commune et Gravier en vertu d'un ordre de l'honorable H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 23 novembre, pour le compte de la dite succession

Un morceau de terre dans le nouveau cimetière St. Louis No 31, rang C, carré No 1.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

15déc—15, 22, 29—5, 12 19 janv.

PAR HOEY & O'CONNOR,

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pour effectuer un partage.

Ferdinand Goldsmith vs Jeanne L. Rixler et als.

No 7,939—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Par Hoey & O'Connor, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 19 janvier 1884 à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu d'un jugement en partage rendu le 28me jour de mars 1883 et un ordre en date du 10 décembre 1883, de la dite Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La bâtisse en briques à deux étages No 151, rue Delord, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Delord, St. Joseph, Magazine et Camp: le lot est désigné par le No 12 et mesure 21 pieds 3 pouces et 6 lignes de face sur la rue Delord, sur une profondeur de 149 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles.

Conditions de la vente comptant et l'acquéreur déposera 10 pour cent au comptant, au moment de la vente.

Acte de vente au frais de l'acquéreur, par devant Andrew Hero Jr., notaire, No 17 Commercial Place.

16 déc—16 22 29—janv 5 12,19.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu d'une épicerie.

Meubles de maison, etc.,

Succession de Jean Lestrade.

No 10,052—Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Par Hoey & O'Connor, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—JEUDI, 27 décembre 1883, à 11 heures du matin sur les lieux, coin des rues Bourbon et Dumaine, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 15 décembre 1883, il sera vendu à l'encan—

Les installations et le contenu de l'épicerie du coin des rues Bourbon et Dumaine et meubles de maison, etc. le tout conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

16déc—16 22 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence à deux corps de logis rue Dumaine.

Succession de Mme Florinda L. Camp, femme décédée de John B. Laguaite.

No 8749.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Par Hoey & O'Connor — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 29 décembre 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 22 novembre il sera vendu, à l'encan, les propriétés de valeur suivantes, à savoir:

Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Second District de cette ville, étant le No 9 de l'îlet borné par les rues Dumaine, St Philippe, Robertson et Claiborne, et mesurant 30 pieds de face à la rue Dumaine sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles; les améliorations comprennent une maison à deux corps de logis désignée par le No 269 rue Dumaine, à deux portes de la rue Claiborne.

Conditions de la vente—La moitié ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, le reste à un crédit de six mois du jour de la vente en billets de l'acquéreur à son propre ordre et endossé par lui, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an de la date jusqu'à parfait paiement, garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue avec la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat, assurance et toutes les autres clauses usuelles de garantie; l'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Amédée Ducatel, notaire, 47 rue Toulouse.

28nov—

Liste officielle des lettres étrangères non réclamées à la Poste de la Nouvelle-Orléans pour la semaine finissant samedi, 15 décembre 1883.

Alberg N, Atkinson B S, Andignone F, Bogart F S, Bonane L, Bastucou Aug, Beaumont G Capt, Banuet Pat, Begart F, Braunwell K, Couco Angelo, Curles Jas, Constant M, Cidrello V, Catalan Guis, Dickson W H, Da Sous M, Doubrey M, Dawege J A, Deane Geo A, DuGuillro P, Di Bulio Carmini, Duclos F, Denton G G, Demoulin P J, De Ste Colombe T, Da Ponte Curque, Epperson Jno, Fax J, Feigh M, Guerrad G B, Giorgio G, Gyavias Imrich, Geller Godfried, Inaguirre M, Jasseau J, Jones J, Jourdan Wm, Le Tecano F, Lardelli M, Lark Wm, Murphy C S, Maniscalco G, McCay Jno, Mostel Aug, McDermott P T, McIntyre A, McGowan Geo, Martin L, Pareti Antonio, Polimeo Giov, Resse N C, Renault A, Raisa Jean, Siam Ferd, Stanton E, Scott Walter, Schumacher P, Troughear T, Thewle G, Touchard Jos, Vege Filippo, Varille M P, White Erbt, Wendroth Hy, Willis C J, Zocovicy Ant.

W. B. MERCHANT, Maître de Poste.

Succession de John Farrell.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 3561—Division A.—Attendu que Margaret A Farrell a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de John Farrell, décédé, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

13déc—13 18 22

Succession de Julia Winterous.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 9,754 — Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de ladite succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par John Craig, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

14 déc—14,18,22

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Une propriété améliorée de grande valeur dans le Troisième district.

Coin des rues Bagatelle et Craps.

Marcel T. Ducros, exécuteur testamentaire de J. B. Souillard vs Louis Crosse Roe et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 9381.

Par Spear & Escoffier—Placide J. Spear, Encanteur, Bureaux, 46 rue Royale —SAMEDI, le 12 janvier 1884, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles rue St Charles, entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 22 novembre 1882, et signé le 28 novembre 1882, par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'îlet No 268, désigné par les numéros 1 et 2 sur un plan de Arthur de Armas, député voyer de la ville, en date du 9 janvier 1883, formant l'angle des rues Bagatelle et Craps, terrain borné par les rues Craps, aujourd'hui Bourgogne, St Antoine, Amour, aujourd'hui Remparts et Bagatelle, mesurant 31 pieds 1 pouce de face à la rue Bagatelle, sur une première profondeur de 42 pieds 5 pouces, 4 lignes du côté le plus près de la rue Amour ou Remparts; puis, sur une ligne oblique s'étendant vers les rues Amour et St Antoine, 6 pieds 3 pouces et 6 lignes, delà, 49 pieds 3 pouces et 4 lignes sur une seconde profondeur, 93 pieds 11 pouces de profondeur et de face à la rue Craps ou Bourgogne, et 32 pieds 6 pouces, à l'arrière plan; ensemble avec l'usage d'une allée en commun faisant face à la rue Bagatelle et attenant à la dite propriété.

Les améliorations comprennent un magasin et une maison de résidence en briques à un étage, ayant 5 chambres, couvertes en ardoises, une cuisine en briques à deux étages, ayant 4 chambres, toiture en ardoises, hydrant, citerne, lieux d'aisance, bon abavent tout autour de la bâtisse. La maison du coin est actuellement occupée par l'est, depuis quelques années, comme épicerie de détail.

Termes et conditions.—La moitié comptant et la balance à un crédit de douze mois, évidemment pour billets divisés en coupons à la satisfaction des parties, portant intérêt à raison de huit pour cent du jour de la vente et garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur les propriétés vendues, les bâtisses devant être assurées contre le feu et les polices d'assurances transférées au vendeur pour un montant égal à la somme des dits billets hypothécaires jusqu'à parfait paiement et les acquéreurs devant payer dix pour cent honoraires d'avocat sur le montant en litige en cas de procès pour recouvrer le paiement de la totalité ou d'une partie des billets hypothécaires, à moins que l'acquéreur ne préfère faire le montant entier au comptant à la vente de la dite propriété. L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10 0|0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

La propriété est vendue sujette à un bail (ne s'appliquant réellement que sur la moitié indivise de la succession J. B. Souillard en faveur de Cochran au taux de treize piastres par mois pour la dite moitié échéant le 1er novembre 1884.

Acte de vente pardevant P. A. Conand, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8déc—8, 15, 22, 27—5, 12 jan.

Propriété améliorée dans le Sixième District.

Coin de l'avenue de la Louisiane et de la rue Tchoupitoulas,

En face les écuries de la compagnie du chemin de fer City et faisant face au chemin de fer de ceinture.

Succession de Jean Maurice Lapeyrollerie

J. M. Levet vs Chas Lapeyrollerie et autres.

No 163—Vingt-Sixième District Judiciaire Cour Civile de la paroisse de St. Jean-Baptiste, Louisiane.

Par Spear & Escoffier—Placide J. Spear, encanteur - Bureau 46 rue Royale —SAMEDI, 12 janvier 1884, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles entre Gravier et Commune, en vertu d'un jugement rendu le 24 novembre 1883 par l'honorable Michel Hahn juge de l'honorable 26me Cour de District Judiciaire, paroisse St. Jean Baptiste, Louisiane, dans la susdite affaire décrite à savoir:

Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 1 2 et 3, dans le carré d'îlet borné par l'Avenue de la Louisiane, et les rues Tchoupitoulas et Chippewa, mesurant comme suit. Le terrain No 1 formant le coin de l'Avenue de la Louisiane et la rue Tchoupitoulas 33 pieds 1 pouce de façade rue Tchoupitoulas 34 pieds de largeur à l'arrière plan sur une profondeur et façade sur l'Avenue de la Louisiane de 121 pieds 1 pouce et 3 de ligne, et une profondeur de 1-9 pieds 8 pouces et 5 lignes du côté qui le sépare du terrain No 2.

Le terrain No 2 mesure 33 pieds 1 pouce de face rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 129 pieds 8 pouces 5 lignes du côté du terrain No 1 et 138 pieds 3 pouces du côté du terrain No 3 et 32 pieds de largeur à l'arrière plan, le terrain No 3 mesure 33 pieds 1 pouce de face rue Tchoupitoulas, 32 pieds de largeur derrière, sur une profondeur de 138 pieds 3 pouces du côté qui le sépare du terrain No 2 et 146 pieds 6 pouces du côté de la rue Toledano.

Sur les terrains Nos 1 et 2 s'élèvent de grandes bâtisses en bois, ce de ou en tout occupées par le "Murphy's Coffee House."

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Les actes de vente par devant C. T. Soniat, notaire aux frais des acquéreurs.

8 déc—15,29—janv 5,12.

Succession de François Lacroix.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No. ——.

Par Spear & Escoffier, Placide J. Spear, encanteur - Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 29 décembre 1883, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St-Charles entre Gravier et Commune en vertu d'un ordre de l'Hon A. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 14 novembre 1883, pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:—

1° Un terrain, avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le 3me District de cette ville, carré d'îlet 39, borné par les rues Champs-Elysées, Marais, Marigny et St Claude, désigné par le No 2. Ledit terrain, au pied américain, mesurant 34 pieds 5 pouces et 4 lignes de façade rue Champs-Elysées, sur 103 pieds 9 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, acquis 73, fol 284.

2° Les terrains 24 et 26 dans le carré d'îlet 615 borné par les rues Poydras, Dupré, Perdido et White. Le terrain 24 mesure 28 pieds 9 pouces et 5 lignes de façade rue Perdido, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le terrain 26 mesure 29 pieds 3 pouces 1 ligne de façade rue White, sur une profondeur de 143 pieds 2 pouces 9 lignes, acquis le 15 avril 1862, par acte devant R. J. Ker notaire.

3° Les terrains de 3 à 30 du carré d'îlet 559 borné par les rues Poydras, Rochéblave, Perdido et Tonti. Les terrains 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 mesurent chacun 26 pieds de façade rue Poydras, sur 132 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le terrain 11 forme le coin des rues Poydras et Rochéblave. Les terrains 12, 13, 14 et 15 mesurent chacun 30 pieds de façade rue Rochéblave, sur une profondeur de 157 pieds. Les terrains 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25 et 26 mesurent chacun 27 pieds de façade rue Perdido, sur une profondeur de 132 pieds. Le terrain 16 forme le coin des rues Perdido et Rochéblave; et le terrain 26 le coin des rues Perdido et Tonti. Les terrains 27, 28, 29 et 30 mesurent chacun 30 pieds de façade rue Tonti sur une profondeur de 151 pieds.

Aussi un morceau de terre du même carré adjacent au terrain 30, mesurant 12 pieds de façade rue Tonti, sur 60 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles, acquis par acte devant F. Lacoste, notaire, le 23 février 1857, livre 70, folio 693.

4° Neuf certains terrains du No 1 au No 25 inclusivement, dans le carré d'îlet No 600 borné par les rues Poydras, White, Perdido et Broad. Les terrains 17, 18, 19 et 20 mesurent chacun 29 pieds 1 ligne de façade rue White, sur 255 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain 21 mesure 23 pieds 3 pouces 7 lignes de façade rue White, sur 255 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les terrains 22, 23, 24 et 25 mesurent chacun 31 pieds 9 pouces et 7 lignes de façade rue Perdido, sur 130 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le terrain 22 forme le coin des rues White et Perdido, acquis le 15 avril 1862 par acte pardevant R. J. Ker, notaire.

5° Un carré d'îlet situé dans la paroisse St-Bernard, étant le carré No 31 selon le plan du village de Versailles, dressé par J. Pilié, en date du 15 avril 1837, et déposé dans le bureau de Théodore Seghers, ancien notaire, mesure 273 pieds 10 pouces et 3 lignes sur la Promenade de Paris. Sur la rue Delaronde 260 pieds 6 pouces et 9 lignes, rue Bienvenu, 260 pieds, rue Bullon 273 pieds 10 pouces et 3 lignes.

6° Les droits de garantie que le dit François Lacroix, possède contre la ville de la Nouvelle-Orléans et les vendeurs, ses prédécesseurs, en raison de sa mise hors de possession par Mme Myra Clark Gaines, de 87 terrains dans les carrés d'îlet 49, 51, 31 et 32, situés dans le "Blanc Tract", ainsi que le tout est décrit plus explicitement sur le registre 8663 de la Cour de Circuit des Etats-Unis, district ouest de la Louisiane affaire intitulée: Myra Clark Gaines vs. P. E. Monsseaux et autre.

7° Deux terrains Nos. 3 et 4 du comté de Mandeville, carré borné par les rues Montgomery, Washington, Girod et Villeré, mesurant 280 pieds sur 560 sur la dite rue.

Conditions: Comptant au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Octave de Armas, notaire, aux frais des acquéreurs.

24nov—24—1, 8, 15, 22, 29 déc.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente à La Folle Enchère.

Propriété dans le Sixième District.

Succession de feue Mme Nancy Ann Cornes.

(Vente pour le compte de l'ancien propriétaire. Dossier de la Cour Civile de District No 1212.

Par W. I. Hodgson, Encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, le 22 décembre 1883, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en cette ville, pour le compte et aux frais et risques de Robt. J. Connolly, qui ne s'est pas conformé aux conditions de la vente faite à lui le 30 juin 1883, en vertu et conformément à deux ordres de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, l'un en date du 4 juin 1881, et l'autre en date du 30 mai 1883, dans la succession de feue Nancy Ann Cornes, Dossier No 1212 et qui a été légalement mis en défaut, il sera vendu les îlets de terre suivants situés dans le Sixième District de cette ville—

6. L'îlet No 197 borné par les Upper Line, les rues Cucullu, Claiborne et Robert.

7. L'îlet No 198 borné par les rues Soniat, Claiborne, Cucullu et Robert.

Conditions—La moitié ou plus comptant, et le reste à un an, avec 8 0|0 d'intérêt par an et toutes les autres clauses usuelles. 10 pour cent comptant sur les lieux pour assurer la vente.

Actes de vente pardevant John Bendernagel, notaire, No 127 rue Commune, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes dues et exigibles en 1883.

18 nov—18, 25—2, 9 16 22 déc

LEON QUEYROUZE,

"GROCER" EN GROS,

—Importateur de—

VINS ET DE LIQUEURS.

—Et marchand de—

Produits des Campagnes et de l'Ouest,

97 RUE DECATUR,

11 mars—1an Nlle-Orléans.